



ÉDITO d'Agnès Bernadou



Votre section :

SNUEP-FSU TOULOUSE
52 rue Jacques Babinet
31100 Toulouse
snuepfsu-toulouse.eklablog.fr

Permanence :

06.26.19.64.91

Mél :

snueptoul@gmail.com

Secrétaire académique :

Agnès Bernadou

Trésorière académique :

Estelle Carrier

Commissaires paritaires :

Estelle Carrier

Xavier Rayssiguier

Agnès Bernadou

Michel Juan

Bureau académique :

Cécile Amalric

Agnès Bernadou

Estelle Carrier

Pierre Cellier

Axel Cusin

Serge Dalzin

Laurent Del Gatto

Martine Dubois-Graveleau

Yvan Ginesta

Jôlle Jalabert

Michel Juan

Olivier Maurel

Xavier Rayssiguier

SNUEP NATIONAL

WWW.SNUEP.COM

Snuepnat@snuep.com

DANS CE NUMÉRO :

ÉDITO 1-2

-L'ACCUEIL DES STAGIAIRES

-STAGE DE FORMATION

SYNDICALE SPÉCIAL 2

STAGIAIRES: CARRIÈRE ET

MUTATION

L'ANALYSE PAR LE SNUEP DES 3

NOUVEAUTÉS EN PFMP

-DES PROFESSIONNELS DANS

LE LYCÉE

-CONGRÈS NATIONAL ET 4

CONGRÈS ACADÉMIQUE 2017

-CALENDRIER LIÉ AUX CONGRÈS

-CONSTITUTION DU BUREAU

ACADÉMIQUE

En cette rentrée 2016, le SNUEP-FSU constate une fois de plus le décalage entre le discours de la ministre et la réalité des politiques menées. Alors que, pour la 4e année consécutive, les effectifs augmentent dans l'enseignement professionnel public, le nombre de PLP diminue. Ainsi entre 2012 et 2015, ce sont 3340 équivalents temps plein qui ont disparu pour financer des mesures où l'enseignement professionnel public est exclu, notamment l'Education prioritaire ou la mise en place de la pondération des heures enseignées en classe de première et de terminale en LEGT.

Dans le cadre du PPCR (Parcours Professionnel Carrière Rémunération) de la fonction publique, le ministère, avec la revalorisation -légère !- du point d'indice, met en place certaines dispositions qui devraient améliorer notre pouvoir d'achat, mais certainement pas à la hauteur des pertes subies depuis ces dernières années. Les grilles indiciaires d'échelon sont revues, des primes sont transférées en points d'indice, il est créé une nouvelle classe dite classe exceptionnelle : (Voir notre site <http://snuep.fr/metiers/nouveau-deroulement-de-carriere/>).

Parallèlement à cette évolution de carrière, le ministère a décidé de revoir les modalités d'évaluation des carrières des enseignants et envisage de développer l'accompagnement individuel et collectif des personnels, de recentrer l'évaluation sur l'aide et le conseil et permettre les échanges de pratiques professionnelles. La mise en œuvre de ce dispositif est encore en discussion, et afin d'informer la profession et de mettre en débat les propositions du ministère, le SNUEP-FSU avec le SNES-FSU et le SNEP-FSU ont décidé de consulter l'ensemble des personnels du second degré. Nous vous invitons à répondre à l'enquête présentée sur le site snuep.fr.

Une des nouveautés de la rentrée 2016 est l'instauration par le ministère d'un « troisième tour » d'affectation des élèves, prévu pour la rentrée des vacances d'octobre. Cela va certainement poser des problèmes d'intégration de ces élèves dans la classe, de rattrapage des cours, de manuels scolaires etc... Si vous êtes concernés dans votre établissement, contactez-nous pour nous informer.

Dans notre académie, des situations de tensions et de difficultés nous ont encore été signalées dans des établissements.

Au mois de juin, nous vous avons alertés sur le mixage des publics apprentis et scolaires dans une même classe. Des collègues sont déjà concernés dès cette rentrée. Les conditions de travail des PLP sont toujours au centre de nos préoccupations, nous accompagnons les équipes qui nous sollicitent et nous rencontrons Mme la rectrice à ce sujet le 17 octobre.

La charge de travail qui nous est imposée et sa complexité toujours croissante nous obligent à plus de solidarité, il est important de ne pas rester isolés, et la mobilisation syndicale est l'expression de cette solidarité. Alors syndiquez-vous, faites adhérer vos collègues, présentez le SNUEP-FSU. Nous continuerons à nous rendre auprès des équipes, dans les établissements, à votre rencontre.

L'ensemble des membres de l'équipe académique du SNUEP vous souhaitent une année scolaire à la fois paisible et combative !

L'ACCUEIL DES STAGIAIRES

Le 25 août dernier, le Rectorat invitait les stagiaires de l'académie à une journée d'accueil au Phare de Tournefeuille.

Cela a été l'occasion de nouer les premiers contacts avec les stagiaires. Le SNUEP-FSU en a profité pour présenter le syndicat, ses actions mais aussi pour répondre aux questions de ceux qui sont venus sur le stand.

STAGE DE FORMATION SYNDICALE SPÉCIAL STAGIAIRES: CARRIÈRE ET MUTATION PROFESSIONNELLE

Le bureau académique du SNUEP-FSU Toulouse propose un **stage de formation syndicale spécial stagiaire qui traitera de la carrière et de la mutation inter-académique.**

Il aura lieu **les 22 et 23 novembre 2016 à Toulouse, de 9h00 à 17h30**, en association avec le SNES, premier syndicat du second degré pour les LGT. Nous vous informerons dès que possible du lieu exact où se déroulera le stage.

Déroulé du Stage : Jour 1 : Carrière (avancement d'échelon, notation...) La FSU et la vie syndicale.

Jour 2: Présentation des règles de mutation inter académique. Echanges individuels avec les commissaires paritaires.

Ce stage est ouvert à tous les PLP stagiaires, syndiqués et non syndiqués.

La participation à un stage de formation syndicale est un droit et vous pouvez y participer sans crainte vis-à-vis de votre hiérarchie.

Le Bureau Académique du SNUEP-FSU compte sur ta présence pour participer aux différents débats. Merci de nous confirmer ta présence pour un meilleur accueil et faciliter l'organisation de cette journée à snueptoul@gmail.com

N'oubliez pas de transmettre au secrétariat du chef d'établissement au moins un mois à l'avance, soit le 21/10/2016 au plus tard, la demande d'autorisation d'absence signée de façon manuscrite. Vous trouverez le modèle [là](#).

Cette demande est à déposer uniquement auprès du chef d'établissement, même si vous êtes à l'ESPE sur une de ces deux journées, tout en prenant soin de prévenir par courtoisie les formateurs de votre absence.

Les frais de déplacement ne seront pas pris en charge par le syndicat.

Au plaisir de vous accueillir lors de notre stage de formation,

LES ÉVÈNEMENTS SYNDICAUX À VENIR

Date	Évènement
19 octobre	GT sur le bilan du mouvement intra-académique de juin 2016
17 octobre	Audience avec Mme la Rectrice sur le dialogue social
10 novembre	Comité Technique Académique
22 et 23 novembre	Stage stagiaires

L'ANALYSE PAR LE SNUEP-FSU DES NOUVEAUTÉS EN PFMP

Nous avons évoqué dans notre dernier numéro, la circulaire ministérielle sur les PFMP. Aujourd'hui nous vous livrons l'analyse du SNUEP-FSU sur des points essentiels de cette réforme. Nous vous invitons à prendre connaissance [ICI](#) de l'analyse complète.

1. Les dérogations aux travaux interdits aux mineur-es et aux machines dangereuses :

C'est bien à la direction de l'établissement de s'assurer que la déclaration de dérogation auprès de l'entreprise a été certifiée. Dans les cas de dérogations, le SNUEP-FSU engage les collègues à faire inscrire la mention « dérogation vérifiée ou attestée par la direction de l'établissement » sur la convention de stage de façon à se protéger en cas d'accident.

2. Les responsabilités de chaque partie prenante à la convention

C'est bien l'établissement qui est RESPONSABLE de l'organisation générale. (...) Précisions sur la désignation des enseignant-es référent-es : Le/la professeur-e « référent-e » est une mention nouvelle : elle est devenue obligatoire suite à la promulgation du décret stage.

Mais attention ! Elle n'implique pas de responsabilités nouvelles. (...)

La nouveauté porte donc sur la mention « référent » et sur la signature de la convention (qui s'ajoute à la signature habituelle des documents d'évaluation).

Dans les faits, rien ne doit changer. Le SNUEP-FSU craint néanmoins que certaines équipes de direction utilisent ce nouveau terme pour alourdir les missions des enseignant-es : si tel est le cas, contactez le SNUEP-FSU.

3. Évaluation du stage par les élèves

Nouveauté = un document d'évaluation de stage est proposé aux élèves qui sera rempli en classe après la PFMP. Pour le SNUEP-FSU, ce document peut être intéressant car il pourra permettre d'identifier les entreprises qui n'offrent pas à nos élèves les conditions d'accueil qu'elles prétendent. (...)

4. La recherche des organismes d'accueil

Les pratiques discriminatoires (racisme/sexisme) des entreprises vis-à-vis de nos élèves sont de plus en plus fréquentes alors qu'elles sont pénalement répréhensibles. Face aux difficultés, au travail supplémentaire et aux reproches qui sont faits aux enseignant-es lorsque les élèves ne trouvent pas de stage, nous nous retrouvons à accepter certains lieux de stage peu éthiques. (...)

5. Visite préalable à la PFMP

Il est bien précisé « peut être utile » : ce qui ne confère pas un caractère obligatoire à ces visites préliminaires.

6. Documents de suivi de PFMP et visites en binôme

Les 2 consignes n'ont pas un caractère obligatoire. Le SNUEP-FSU est intervenu en ce sens, des documents de suivi PEUVENT (et non doivent) être réalisés et les visites PEUVENT (et non doivent) être réalisées en binôme. Chaque équipe effectuera ce suivi en fonction de ses réalités (filiale, nombre d'élèves, géographique etc.).

7. Retour d'expérience aux structures d'accueil

Cette recommandation (heureusement non obligatoire) est révélatrice du manque de connaissance de la réalité des PFMP et du travail administratif déjà très chronophage pour les enseignant-es. Envoyer un rapport de stage à toutes les entreprises qui accueillent nos élèves nécessite, une fois de plus, du temps. Or ce temps supplémentaire ne peut être pris que sur les plages disciplinaires déjà bien réduites du fait des CCF et des PFMP.

DES PROFESSIONNELS DANS LE LYCÉE:

Le vendredi 30 septembre, le lycée professionnel Clément Marot de Cahors organisait son 1^{er} forum des métiers à destination des élèves de seconde bac pro Gestion Administration. Plus de 15 structures avaient répondu présentes (entreprises, associations et administrations).

Après une présentation aux professionnels du bac pro GA, des attentes en PFMP..., la majeure partie du forum fut évidemment consacrée à des échanges entre les élèves de seconde et les partenaires (« Stage dating », remise de CV et lettres de motivations, découvertes de la structure...).

Si la préfecture, le conseil départemental et le Grand Cahors étaient représentés, à noter l'absence de l'inspection de l'Education Nationale de la spécialité, pourtant invitée, et de notre institution (DSDEN). À n'en pas douter, si le forum avait porté sur l'apprentissage et s'était déroulé à la chambre des métiers ou à la CCI, tout le monde aurait été présent.

Au Snuep-FSU, nous nous félicitons de la tenue de ce forum car trop souvent, on oppose Education Nationale et entreprise alors que l'enseignement professionnel initial sous statut scolaire, tout comme les politiques, « aime » l'entreprise.

CONGRÈS NATIONAL ET CONGRÈS ACADÉMIQUE 2017:

Le SNUEP-FSU tiendra son **congrès national** du 27 au 31 mars 2017 à Bourges (académie Orléans-Tours).

Cet événement, qui a lieu tous les 3 ans, est essentiel pour notre syndicat et est toujours précédé, dans les régions, d'un **congrès académique**. Celui de la section de Toulouse se tiendra les **2 et 3 février 2017**.

Ce sera l'occasion de :

- voter le rapport d'activité académique
- voter le rapport financier académique
- donner quitus à Estelle Carrier, trésorière académique sortante
- désigner et mandater les représentant-es de l'académie de Toulouse au congrès national
- présenter et voter les modifications statutaires nationales
- débattre, amender et voter les textes préparatoires des thèmes du congrès national
- valider, installer le conseil académique et le nouveau Bureau Académique

Moment fort d'échanges pour construire l'orientation et les mandats du syndicat, nous vous invitons à y participer nombreuses et nombreux. Retenez ces dates (le jeudi et le vendredi avant les vacances de février) afin d'apporter votre contribution aux débats.

CALENDRIER LIÉ AUX CONGRÈS (ACADÉMIQUE ET NATIONAL):

- Dépôt des listes pour le BA le 19 octobre 2016.
- Votes individuels du 07 au 19 novembre 2016 (modifications statutaires, vote d'orientation, vote du rapport d'activité national).
- Election du nouveau Bureau Académique de Toulouse par vote électronique du 05 au 16 décembre 2016
- Congrès académique de Toulouse les 02 et 03 février 2017.
- Congrès national à Bourges du 27 au 31 mars 2017.

CONSTITUTION DU BUREAU ACADÉMIQUE:

Pour renouveler le Bureau Académique autour d'une équipe sortante, il est indispensable que de nouvelles et nouveaux collègues participent à l'animation du syndicat.

Nous vous invitons à faire acte de candidature dès à présent et avant le 19 octobre par courriel (snueptoul@gmail.com) si vous souhaitez rejoindre le bureau académique.

L'ACTION SYNDICALE, DE BELLES RENCONTRES:

C'est avec une peine profonde que nous avons appris le décès brutal de Claude Gauthier, trésorier du SNUEP de l'académie de Limoges.

J'ai partagé de nombreux moments avec lui et son épouse Béatrice, trésorière nationale adjointe, durant ces 3 dernières années car nous avons travaillé ensemble.

J'ai rencontré un militant de longue date, toujours au service du syndicalisme alors qu'il était retraité et d'autant plus attaché au SNUEP-FSU qu'il avait été un des fondateurs de la section limousine.

J'ai surtout rencontré un homme bien, profondément gentil, plein d'humour et de joie de vivre. Béatrice et lui m'ont accueilli chez eux. Ils sont devenus mes amis, j'ai perdu un ami.

Tous les membres du bureau académique du SNUEP Toulouse se joignent à moi pour soutenir Béatrice dans cette épreuve.

Estelle Carrier, trésorière du SNUEP Toulouse



BULLETIN D'ADHÉSION POUR L'ANNÉE 2016-2017

Adhésion valable jusqu'au 31/08/2017

Adressez ce bulletin d'adhésion et votre règlement à votre section académique ou au
SNUEP-FSU 38 rue Eugène Oudiné 75013 PARIS

Courriel : snuep.national@wanadoo.fr ; site : www.snuep.com

MERCI de remplir complètement et LISIBLEMENT ce bulletin : cela facilite le travail des militant-es.

Ancien-ne adhérent-e oui N° : non
 M. Mme
 NOM :
 Nom de naissance :
 Prénom :
 Date de naissance : ____ / ____ / ____ Adresse
 complète :

 Tél. fixe :
 Tél. portable :
 E-mail :

ACADÉMIE (au 01/09/2016) :

SITUATION ADMINISTRATIVE

PLP CPE AED
 Classe normale Hors classe Stagiaire
 Contractuel-le CDD CDI Vacataire

Échelon au 01/09/15 : Depuis le : ____ / ____ / ____

Emploi particulier : (ATP, AFA, CPA, détachement, Greta, MLDS, inspection, ZR, congés divers) :

Retraité-e en congé sans emploi

Discipline précise :
 Code (si connu) :

**66 % de votre cotisation est déductible des impôts
(100% si frais réels)
ou
Votre cotisation permet d'obtenir un crédit d'impôt
si vous n'êtes pas imposable**

AFFECTATION

LP SEP SEGPA EREA
 Collège Lycée SUP FC

Nom de l'établissement :
 RNE (facultatif) :
 Ville :
 Si TZR Etab. d'exercice :
 Rattach. admin :

COTISATIONS DES PLP ET CPE								
Stagiaire : 1 ^{er} échelon - Sans traitement : 27 € - E.A.P. : 27 € - Assistant d'éducation : 36 €								
Non-titulaire : 93 € - Non-titulaire Réunion : 111 € - Non-titulaire Guyane : 93 €								
Éch.	Métropole		La Réunion		N ^{or} Calédonie Polynésie Française		Guadeloupe Mayotte Martinique Guyane	
	Cl. Norm	H.C.	Cl. Norm	H.C.	Cl. Norm	H.C.	Cl. Norm	H.C.
1	111	156	144	204	17272	24700	129	183
2	120	177	156	216	18712	27565	138	207
3	126	192	165	252	19690	29356	147	228
4	132	204	174	268	21122	32935	156	240
5	141	216	186	281	22196	34366	168	255
6	144	231	189	303	22553	36874	171	271
7	156	243	204	318	24700	38662	183	285
8	165		216		26134		195	
9	177		231		27923		207	
10	192		252		30431		225	
11	204		268		32935		240	
RETRAITÉ-ES METROPOLE - GUADELOUPE - GUYANE - MARTINIQUE - MAYOTTE								
	PLP 1	87 €	PLP CN	96 €	PLP H.C.	108 €		
RETRAITÉ-ES DELA REUNION								
	PLP 1	117 €	PLP CN	129 €	PLP H.C.	144 €		
RETRAITÉ-ES DE NOUVELLE CAL E DONIE ET POLYNÉSIE FRANÇAISE EN CFP								
	PLP 1	10 383	PLP CN	11 457	PLP H.C.	12 888		

RÈGLEMENT DE LA COTISATION

Temps partiel : % Nombre d'heures :

Montant : €

Mode de paiement :

- Chèque-s : 1 2 3
- Prélèvement en 3 fois ou 6 fois
- Virement bancaire (Demandez le RIB à votre section académique)

*En cas de première demande, ou en cas de changement de coordonnées bancaires, joindre un RIB et remplir le formulaire de prélèvement)

**Dès que l'adhésion est enregistrée,
elle est définitive et ne peut être remboursée.**

Le SNUEP-FSU pourra utiliser les informations ci-dessus pour m'adresser les publications syndicales. Je demande au SNUEP-FSU de me communiquer les informations professionnelles et de gestion de ma carrière auxquelles il a accès à l'occasion des commissions.
 Je l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et les traitements automatisés dans les conditions fixées par les art. 26 et 27 de la loi du 06/01/78. Cette autorisation, à reconduire lors du renouvellement d'adhésion, est révoquée dans les mêmes conditions que le droit d'accès, en m'adressant au SNUEP-FSU.

**Pour l'enseignement professionnel
> Offensifs et engagés !**

Date : ____ / ____ / ____
 Signature :

